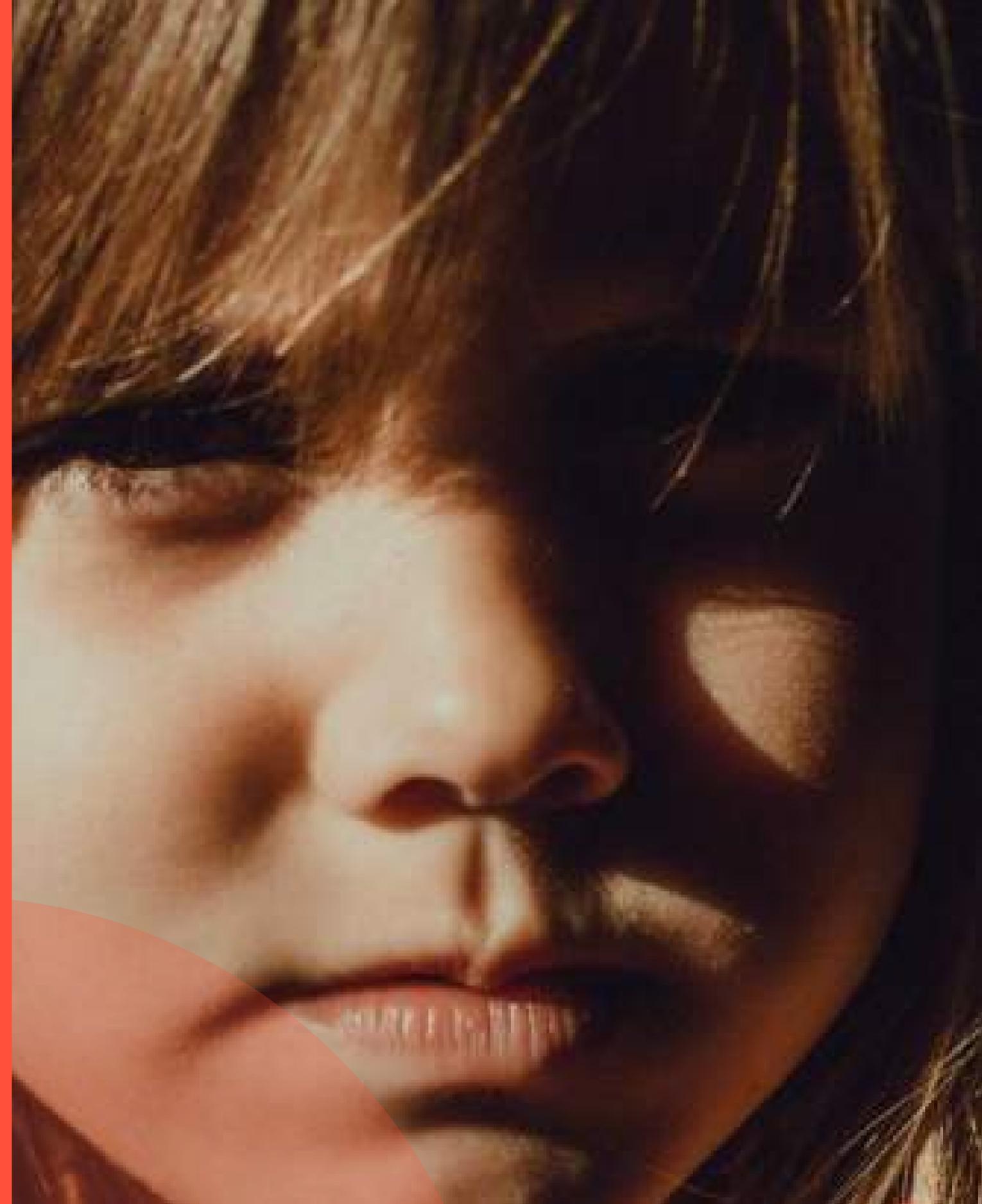


FACE À L'INCESTE

Kit média



Sommaire

• Histoire	1
• Actions	2
• Priorités actuelles	4
• Données et ressources	9
• Relations presse	10
• Supports visuels	14
• Supports & liens clés	16

***“Pour lutter contre un tabou,
il faut commencer par le nommer.”***

Isabelle Aubry

Fondatrice et Présidente d'honneur de Face à l'inceste

Histoire

Face à l'Inceste est une association nationale d'intérêt général créée en 2000 qui agit pour faire reculer l'inceste et la pédocriminalité encore trop largement ignorés dans notre société.

L'association porte une vision ambitieuse : une société qui protège réellement les enfants, reconnaît les victimes, les accompagne durablement et s'attaque enfin au tabou de l'inceste.

Face à l'inceste appelle à une réponse politique, sociale et judiciaire forte.

PLAIDOYER INSTITUTIONNEL

1

Face à l'inceste mène un plaidoyer institutionnel exigeant pour faire évoluer les politiques publiques. L'association participe activement aux travaux de la CIIVISE, qu'elle a contribué à faire émerger et a rejoint son collègue directeur.

Face à l'inceste défend des propositions législatives fortes : imprescriptibilité des crimes d'inceste, protection immédiate des enfants, élargissement aux cousins et crime spécifique d'inceste. Ces mesures sont portées auprès des parlementaires, ministères et administrations lors de rendez-vous réguliers.

Actions

2

FORMATION

Face à l'Inceste développe des outils de sensibilisation, d'information et de formation à destination du grand public et des professionnels (éducation, justice, santé, social). L'association intervient régulièrement lors d'événements, de conférences et de journées de formation pour favoriser une meilleure compréhension de l'inceste, de ses mécanismes et de ses conséquences. L'objectif : faire évoluer les mentalités, briser les tabous et construire une culture globale de protection de l'enfance.

3

EXPERTISE

Face à l'inceste produit une expertise rigoureuse pour documenter l'ampleur de l'inceste et orienter les politiques publiques. L'association est à l'initiative de l'enquête IPSOS de novembre 2023 révélant qu'un français sur dix est victime d'inceste. Elle publie régulièrement des rapports, notes juridiques et décryptages politiques. Car ce qui n'est ni documenté ni étudié ne peut être connu, l'association s'attache à produire des données solides et à rendre visibles des réalités encore trop ignorées.

4

AGIR EN JUSTICE

Face à l'inceste s'engage résolument sur le terrain judiciaire pour faire reconnaître les responsabilités institutionnelles et protéger les droits des victimes. L'association dépose des plaintes stratégiques, se constitue partie civile dans des affaires emblématiques, signale les atteintes collectives ou systémiques aux autorités compétentes et suit les grandes affaires judiciaires liées à l'inceste en produisant des analyses approfondies à destination des acteurs publics. Elle intervient notamment dans des procès d'envergure nationale, comme ceux de Joël Le Scouarnec ou de Bastien Vivès, témoignant de son implication constante dans la lutte contre l'impunité et les défaillances structurelles.

Priorités actuelles

En France, un enfant sur dix est victime d'inceste. Pourtant, le droit actuel ne garantit toujours pas une protection complète et adaptée à la gravité de ces crimes.

Les délais de prescription empêchent encore trop souvent les victimes d'obtenir justice. Les mesures de protection immédiate restent insuffisantes face aux situations de danger et certaines réalités de l'inceste, comme les violences commises par des cousins, ne sont toujours pas reconnues dans la loi.

Face à ce constat, l'association Face à l'inceste s'engage dans trois combats législatifs majeurs afin de transformer en profondeur la protection des enfants et l'accès à la justice des victimes.

1. L'imprescriptibilité

des crimes d'inceste sur mineurs

Nous soutenons la proposition de loi portée par le député Arnaud Bonnet qui vise à instaurer l'imprescriptibilité des crimes sexuels commis sur mineurs. Cette mesure permettrait à toute victime de saisir la justice, quel que soit le temps écoulé, en tenant compte du traumatisme et du délai moyen de sortie d'amnésie de 20 ans. Une mesure demandée par plus de 90% des français (sondage IPSOS Juin 2025 - Face à l'inceste).

2. La protection immédiate des enfants victimes d'inceste

En appui à la proposition de loi déposée par le député Philippe Fait, nous défendons l'ordonnance de protection de l'enfant avec comme critères :

- Rendre obligatoire pour le procureur de la République de statuer en urgence.
- Interdire tout contact en cas de violences sexuelles et incestueuses sur mineurs (mesure par la suite validée par le Juge aux enfants).
- [Note de plaidoyer](#)

3. Introduire les cousins

dans la définition de l'inceste

Nous demandons l'élargissement de l'article 222-31-1 du Code pénal afin d'intégrer les cousins et cousines parmi les auteurs possibles d'inceste. Cette évolution répond à la réalité vécue par de nombreuses victimes et à l'attente massive de la société, confirmée par notre récent sondage IPSOS où plus de 9 Français sur 10 se déclarent favorables à cette mesure.

FACE À L'INCESTE

APPEL À MOBILISATION

Face à l'ampleur des violences incestueuses, l'évolution législative ne peut attendre. Nous appelons :

- **Les parlementaires**
à inscrire et voter rapidement ces propositions de loi.
- **Les institutions**
à soutenir publiquement ces réformes.
- **Les citoyens**
à se mobiliser, à relayer nos messages et à interpeller leurs élus afin que la protection des enfants devienne une priorité nationale.

Ensemble, combattons le silence !



Données et ressources

Pour rendre visible et tangible la réalité de l'inceste dans notre société, Face à l'inceste s'attache, depuis sa création, à documenter ce qui ne l'est pas encore. Elle le fait en menant des études, en produisant des données, en recueillant et valorisant des témoignages, ainsi qu'en mettant à disposition des ressources essentielles.

3 ENFANTS
par classe
sont victimes d'inceste



Les frères et les cousins
représentent 33 % des
auteurs d'agressions
sexuelles

96% des Français
favorables à une
protection immédiate
des enfants victimes

toutes les 3 minutes
UN ENFANT EST VICTIME
d'inceste, de viol ou d'agression
sexuelle en France

1 fois sur 2
L'ENFANT N'EST PAS PROTÉGÉ
3 fois sur 5
L'ENFANT N'EST PAS CRU

90% des Français
soutiennent
l'imprescriptibilité
des crimes d'inceste
commis sur mineurs.

7,4 MILLIONS DE FRANÇAIS
DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ VICTIMES D'INCESTE

93% des Français
pour l'intégration des
cousins dans la
définition de l'inceste

Enquêtes

- Sondage Face à l'inceste /Harris Interactive, 2015
- ENQUETE PARENTS PROTECTEURS- PARENTS COMPLICES 2022
- Sondage Ipsos 2023
- Sondage Ipsos 2025



Glossaire

Dans un souci de clarté et de cohérence, nous établissons les termes retenus dans nos communications et actions de plaidoyer, ainsi que ceux dont l'usage est écarté.



Inceste

- **Définition militante** : Crime sexuel commis par un membre de la famille ou par toute personne assimilée (cousins, proches, etc.).
- **Définition légale actuelle** : Limitée aux ascendants, descendants, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, beaux-parents. Les cousins ne sont pas inclus, ce qui crée une différence notable avec la réalité des victimes.



Agresseur

Terme précis désignant la personne qui commet un crime sexuel.

Contrairement à “auteur”, qui renvoie à un créateur d’œuvre (roman, musique, etc.), ce terme ne saurait être appliqué à un criminel sexuel, car il tend à en minimiser la responsabilité.



Violence sexuelle, incestueuse / Inceste / Agression sexuelle sur mineur

Termes précis qui reconnaissent la gravité des faits. À l’inverse “abus sexuel” ou “attouchements” sont des termes qui minimisent la gravité de l’acte.



Pédocriminalité

Désigne explicitement les crimes sexuels commis sur les enfants. Nous refusons de parler de pédophilie : littéralement « aimer les enfants », ce terme occulte la dimension criminelle



Victime

Pour qualifier l’enfant en incapacité de se défendre. Nous utilisons le terme de “survivant ” pour qualifier l’adulte qui a surmonté le traumatisme et repris le contrôle de sa vie.

Relations presse

Face à l'inceste entretient un lien régulier avec les médias afin de sensibiliser l'opinion publique, porter ses propositions et rendre visibles les réalités vécues par les victimes. Ce chapitre présente les informations essentielles pour faciliter les échanges avec les journalistes : contacts dédiés, porte-parole disponibles et modalités pratiques pour toute demande d'interview, d'images ou de documentation.

Contact Presse

Pour toute demande d'information, d'interview ou de visuels, le service presse de Face à l'inceste est à la disposition des journalistes et médias.

- Nom du contact : Doumenge Aude
 - Fonction : Chargée de plaidoyer et de communication
 - Téléphone : 06 40 06 87 11
 - Adresse e-mail : aude.doumenge@facealinceste.fr
-



Porte-parole

Les entretiens peuvent être réalisés en présentiel, par visioconférence ou par téléphone, selon la disponibilité et les contraintes des médias.

Solène Podevin-Favre



Présidente de Face à l'inceste et co-directrice de la CIIVISE (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants), Solène Podevin-Favre incarne la voix des victimes au sein des instances nationales.

Experte reconnue, elle porte la parole des personnes concernées dans la formulation des politiques publiques, en plaçant la protection des enfants et la question de l'inceste au cœur du débat. Elle a récemment été auditionnée par la Délégation aux droits des enfants de l'Assemblée nationale, illustrant son rôle central auprès des décideurs.

À travers son action, elle milite pour un meilleur accès à la justice, la reconnaissance des victimes et une mobilisation collective contre l'inceste.

Michèle Créoff



Juriste spécialisée en protection de l'enfance et administratrice de Face à l'inceste, Michèle Créoff est une voix incontournable dans la lutte contre l'inceste. Ancienne inspectrice à l'Aide sociale à l'enfance, elle a coordonné les politiques nationales au ministère de l'Emploi et de la Solidarité (1997-2001) puis dirigé les politiques enfance-famille du Conseil départemental du Val-de-Marne jusqu'en 2016. Vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance (2016-2019), elle a dénoncé les inégalités territoriales et plaidé pour l'application effective des lois. Autrice, avec Françoise Laborde, de "Les indésirables. Enfants maltraités : les oubliés de la République (2021)", elle appelle à une véritable révolution culturelle pour briser le silence autour des violences faites aux enfants.

Modalités

Afin de faciliter la couverture médiatique et de garantir le respect des droits des personnes, les règles suivantes s'appliquent :

- **Demandes médias**

Les sollicitations doivent préciser le sujet traité, la ligne éditoriale, la date de diffusion prévue et le format souhaité (interview écrite, plateau TV, podcast, reportage, etc.).

- **Images et documents**

Une photothèque et une vidéothèque officielles sont disponibles sur demande. Les visuels fournis sont libres de droits uniquement dans le cadre d'articles ou de reportages mentionnant explicitement l'association.

- **Témoignages de victimes**

Par souci de protection et d'éthique, l'association ne fournit pas de témoignages de victimes sur demande. Vous pouvez toutefois retrouver des témoignage anonymes sur notre site internet ainsi que participer au forum.

- **Respect de l'anonymat et des droits**

Toute utilisation d'images ou de témoignages recueillis directement auprès de l'association est soumise à un accord écrit préalable. Le floutage des visages et la modification des voix sont requis si l'anonymat doit être garanti.

Supports visuels

Face à l'incertitude met à disposition des médias et partenaires un ensemble de ressources graphiques destinées à garantir une communication homogène, lisible et fidèle à son identité visuelle.



Couleurs

ROUGE
#ff513a

Vivante, forte, courageuse
Par association symbolique, le rouge est affilié à la vie. Il représente le besoin de survivre, de se maintenir en vie mais aussi le besoin de s'activer, de bouger.

logo

FACE À L'!NCESTE
Pour l'enfance, combattons le silence

FACE À L'!NCESTE
Pour l'enfance, combattons le silence

FACE À L'!NCESTE
Pour l'enfance, combattons le silence

Application du logo sur couleur

FACE À L'!NCESTE

FACE À L'!NCESTE

FACE À L'!NCESTE

Les logos officiels de Face à l'inceste sont disponibles en formats haute définition (pour l'impression) et optimisés pour le web (PNG, JPG, SVG). Vous pouvez en faire la demande. Chaque utilisation doit respecter la charte graphique, notamment les couleurs, proportions et marges de protection. Toute adaptation ou modification est interdite sans accord écrit.

Supports & liens clés

- [Espace presse : dossiers et communiqués de presse](#)
- [Nos actualités](#)
- [Retombées médias](#)
- Liens utiles et réseaux sociaux
 - [Site internet](#)
 - [Instragram](#)
 - [Linkedin](#)
 - [Facebook](#)
 - [X](#)

Merci !

